

Étude : Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 11 août 2017

En 2014, les personnes ayant une incapacité représentaient environ 20 % de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans, mais 41 % de la population à faible revenu du même groupe d'âge.

Parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité et un faible revenu, plus de la moitié étaient ou bien des personnes hors famille (c.-à-d. des personnes vivant seules ou avec des personnes non apparentées) âgées de 45 à 64 ans, ou bien des parents seuls.

Ces résultats sont tirés d'une nouvelle étude, intitulée « *Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada* », qui examine dans quelle mesure les personnes ayant une incapacité sont susceptibles d'être en situation de faible revenu.

Dans le cadre de cette étude, on considère que les personnes ont un faible revenu si le revenu de leur ménage correspond à moins de la moitié du revenu médian canadien, corrigé en fonction de la taille du ménage. On appelle cette mesure la mesure de faible revenu après impôt.

L'étude classe les types d'incapacité en trois catégories mutuellement exclusives : incapacité physique ou sensorielle (relative à la vue, à l'ouïe, à la mobilité, à la dextérité, à la flexibilité ou à la douleur), incapacité mentale ou cognitive (relative à la santé mentale, à l'apprentissage, à la mémoire ou au développement); ou une combinaison de ces deux types d'incapacité.

Les incapacités physiques et sensorielles étaient les plus courantes, touchant 12 % de la population âgée de 25 à 64 ans. Environ 3 % de la population avait une incapacité mentale ou cognitive, et 6 % avait une combinaison des deux types d'incapacité.

Le taux de faible revenu varie en fonction du type d'incapacité

Les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité mentale ou cognitive ou une combinaison d'incapacités étaient plus à risque de se retrouver en situation de faible revenu que celles ayant une incapacité physique ou sensorielle.

En 2014, 17 % des personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle étaient en situation de faible revenu. Parmi ceux qui avaient ce type d'incapacité, 12 % de ceux qui avaient une incapacité « légère » avaient un faible revenu, par rapport à 24 % de celles dont l'incapacité était plus sévère.

Le taux de faible revenu était plus élevé chez les personnes ayant une incapacité mentale ou cognitive (27 %) et chez celles ayant une combinaison des deux types d'incapacité (35 %). Pour ces deux groupes, le taux ne différait pas de manière significative selon le degré de sévérité de l'incapacité.

Chez les personnes sans incapacité âgées de 25 à 64 ans, le taux de faible revenu se situait à moins de 9 %.

Les personnes ayant une incapacité sont plus à risque d'être à faible revenu lorsqu'elles sont des parents seuls ou des personnes hors famille plus âgées

Les personnes ayant une incapacité sont plus à risque de vivre dans un ménage à faible revenu lorsqu'elles sont des personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans ou des parents seuls. Plus de la moitié des personnes dans ces deux groupes vivaient dans des ménages à faible revenu.

En conséquence, les personnes hors famille plus âgées et les parents seuls qui ont une incapacité représentent une part disproportionnée de la population à faible revenu.



Plus spécifiquement, les personnes ayant une incapacité qui sont des personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans ou des parents seuls comptaient pour 23 % de la population totale à faible revenu, mais pour 3 % de la population qui n'était pas à faible revenu.

Les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité sont aussi plus à risque de se retrouver en situation de faible revenu lorsqu'elles n'ont pas d'emploi. Parmi celles-ci, 4 personnes sur 10 vivaient dans un ménage à faible revenu, comparativement à environ 2 sur 10 chez les personnes sans incapacité.

De plus, les personnes sans incapacité sont moins susceptibles d'avoir un emploi. En 2014, 41 % des personnes ayant une incapacité n'avaient pas d'emploi, par rapport à 16 % âgées de 25 à 64 ans des personnes sans incapacité.

Les personnes ayant une incapacité dépendent davantage des transferts gouvernementaux

Puisqu'elles étaient moins susceptibles d'avoir un emploi, les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité dépendaient davantage des transferts gouvernementaux comme source de revenus.

Les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité gagnaient un revenu moyen d'emploi de 29 300 \$ par année, comparativement à 52 200 \$ pour les personnes sans incapacité.

Cet écart était compensé, en partie, par le fait que les personnes ayant une incapacité ont reçu en moyenne 3 100 \$ de plus en transferts gouvernementaux et ont payé 5 500 \$ de moins en impôts que les personnes sans incapacité.

Parmi les personnes ayant une incapacité, les personnes seules et les parents seuls gagnaient un revenu plus faible et recevaient davantage de transferts gouvernementaux que celles dont la situation familiale était différente.

Plus particulièrement, les parents seuls touchaient environ 9 000 \$ de moins en moyenne que les personnes ayant une incapacité qui étaient en couple et dont le conjoint avait également une incapacité, même si leurs taux d'emploi étaient semblables.

Note aux lecteurs

La présente étude se fonde sur les données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) de 2014 et de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2013. Les deux enquêtes ont été réalisées au début de 2014 et sont couplées aux dossiers de l'impôt sur le revenu de 2013. Elle vise les personnes âgées de 25 à 64 ans, à l'exclusion des résidents des territoires, des personnes vivant dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones des provinces, et des personnes vivant en établissement. Sont également exclues les personnes pour lesquelles il était impossible de classer le type d'incapacité.

La mesure de l'incapacité utilisée est fondée sur les questions d'identification des incapacités (QII). Les QII fournissent une mesure se reposant sur un modèle social de l'incapacité, plutôt que sur un modèle médical. Le modèle social est fondé sur le principe que l'incapacité est le résultat de l'interaction entre les limitations fonctionnelles d'une personne et les obstacles présents dans l'environnement de cette personne, notamment les obstacles sociaux et physiques, qui rendent plus difficiles la pratique d'activités quotidiennes. Aux fins de l'ELIA, les QII faisaient partie d'un questionnaire qui permettait de déterminer 10 types d'incapacité. Les questions ont été posées à tous les membres du ménage âgés de 15 ans ou plus.

La Mesure de faible revenu après impôt est utilisée pour mesurer le faible revenu, qui est défini comme le fait de gagner moins de la moitié du revenu médian, corrigé en fonction de la taille du ménage. Cette correction est nécessaire pour tenir compte des économies d'échelle relatives à la consommation dont bénéficient les membres du ménage.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 5144 et 5200.

L'étude intitulée « [Le faible revenu chez les personnes ayant une incapacité au Canada](#) » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne* ([75-006-X](#)).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Sébastien LaRoche-Côté au 613-951-0803 (sebastien.larochelle-cote@canada.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRoche-Côté au 613-951-0803 (sebastien.larochelle-cote@canada.ca).